

COORDONNATEUR·TRICE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM) DE L'ARIÈGE

CDI - 35 HEURES

**Vous souhaitez exercer vos compétences dans une structure régionale œuvrant pour la
Prévention et la Promotion de la Santé ?**

Le/la coordonnateur·trice a pour mission de participer à la coordination et à l'organisation administrative du suivi des parcours de vie, de santé, de soins des usagers et au décloisonnement des prises en charge. Il/elle contribue au développement et à la promotion d'une culture commune pour tous les partenaires du territoire.

En collaboration avec la délégation départementale de l'ARS et l'Équipe projet du PTSM, il/elle a également pour mission de concevoir, développer, organiser et mettre en place les actions et les outils qui concourent, permettent et facilitent cette coordination des parcours de santé des usagers. Il/elle rend compte de l'avancée des travaux au Comité de suivi et contribue à la préparation du programme annuel d'actions. Il/elle établit annuellement un bilan de l'activité et transmet les données chiffrées nécessaires à l'évaluation des actions du PTSM.

Il/elle exerce sous la responsabilité de la directrice de l'Ireps, en lien avec l'ARS et rend compte de son activité au comité de suivi du PTSM 09.

MISSIONS GÉNÉRALES

- Suivre la mise en œuvre du PTSM en articulation avec le comité technique et en cohérence avec les axes stratégiques du Plan Régional de Santé, la feuille de route Santé Mentale et les axes du Projet Médical Partagé - volet Santé Mentale du Groupement Hospitalier de Territoire
- Participer et coordonner la rédaction du CTSM (Contrat Territorial de Santé Mentale), en lien avec l'ARS et les partenaires signataires
- Veiller au déploiement des actions identifiées dans le PTSM en s'assurant de l'intégration de l'ensemble des partenaires impliqués des champs sanitaires, médicosociaux, sociaux, les usagers et les institutions
- Présenter les avancées du PTSM devant les instances de démocratie sanitaire du département (Conseil Territorial de Santé)
- Assurer des missions d'animation, de coordination et d'évaluation au quotidien pour répondre aux priorités du PTSM en lien étroit avec les partenaires du territoire
- Construire avec les partenaires des outils visant à une meilleure articulation entre les actions de prévention et de promotion de la santé/de soin/d'accompagnement (conventions, fiche de liaison)
- Favoriser une dynamique partenariale structurée au niveau territorial, notamment en renforçant la lisibilité de l'offre sur le territoire par une meilleure interconnaissance mutuelle et la valorisation d'initiatives locales

Missions en relation (fonctionnelle) avec la Directrice de la Délégation Départementale de l'ARS :

- Contribuer à la mise en place des Contrats Locaux de Santé Mentale (CLSM) sur le territoire ;
- Organiser des séances de concertation entre les professionnels afin de repérer les besoins et attentes des professionnels (en lien avec le PTSM)
- Mettre en place des commissions par thématiques de santé en vue de proposer des actions telles que stages croisés en immersion, journées d'interconnaissance entre les acteurs du champ de la santé mentale, journées de sensibilisation « grand public » (en lien avec le PTSM)
- Se positionner en appui méthodologique quant à la mise en œuvre des actions et quant à la demande de financement
- Accompagner la mise en œuvre d'actions et la coordination des acteurs concernés

COORDONNATEUR·TRICE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM) DE L'ARIÈGE

CDI - 35 HEURES

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES

Aptitudes en animation :

- Organiser et animer des réunions plénières selon le calendrier arrêté
- Préparer et mettre en œuvre des groupes de travail thématiques
- Elaborer et transmettre des comptes rendus de réunions
- Rédiger des courriers spécifiques à la suite aux décisions prises par le Comité de suivi du PTSM
- Communiquer sur les avancées et résultats des actions

Aptitudes en coordination :

- Faciliter l'échange d'informations entre partenaires
- Centraliser les informations communiquées par référent
- Relancer les partenaires sur leurs engagements
- Préparer le programme de travail
- Coordonner la mise en œuvre du programme de travail
- Elaborer des bilans réguliers
- Assurer le suivi des actions auprès des différents porteurs
- Assurer le relais inter-structures

Aptitudes en évaluation :

- Elaborer le bilan annuel de l'activité
- Transmettre des données chiffrées nécessaires à l'évaluation des actions
- Evaluer le plan d'actions PTSM

Autres compétences attendues :

Bonne connaissance des réseaux sanitaires, sociaux, et médico-sociaux, des dispositifs de mise en œuvre du Projet régional de Santé et de la conduite de projet.

L'implantation locale et la connaissance du réseau dans le département de l'Ariège est très fortement souhaitée.

FORMATION ET PARCOURS PROFESSIONNEL :

- Formation initiale de niveau master en santé publique, sciences humaines, DEIS
- Expérience confirmée sur un poste similaire
- Les compétences en Santé mentale seraient un plus

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE :

- Poste placé sous la responsabilité de la directrice générale et la directrice adjointe de l'Ireps selon l'organigramme en vigueur
- Poste basé à **Foix** (antenne de l'Ireps), déplacements réguliers sur le département de l'Ariège et sur la région (véhicule personnel indispensable)
- **Poste de 35 heures hebdomadaires. CDI**
- **Rémunération** : selon grille FNES et expérience, revalorisation selon process de l'Ireps Occitanie
- **Autres avantages** : mutuelle d'entreprise, tickets restaurant, 6 semaines de congés payés...



PROCÉDURE DE RECRUTEMENT :

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer avant le **23 septembre 2022** par mail à **Cathy JARROUX** cjarroux@ireps-occitanie.fr, **Alix MOURET** amouret@ireps-occitanie.fr et copie au siege@ireps-occitanie.fr.

1^{er} entretien prévu en visioconférence. 2nd entretien en présentiel.
Prise de poste : septembre / octobre 2022